



Fiche d'inscription – Équipes participantes



Trophée Better Together 2025

Cette fiche d'inscription devra être expédiée par mail à : associationbettertogether@gmail.com

Veuillez remplir toutes vos informations personnelles aux endroits demandés de la fiche d'inscription.

Constitution de l'équipe : Un(e) apprenant(e) en restaurant ; Un(e) apprenant(e) en cuisine ; Un(e) professionnel(le) en restaurant ; Un(e) professionnel(le) en cuisine ; Un(e) enseignant(e) ou formateur(trice).

⇒ **Nom de famille et prénom de l'apprenant(e) en restaurant** :

Date de naissance : / /

Etablissement de formation :

Classe (joindre certificat scolarité) :

Adresse Mail :

Téléphone portable :

Date et signature :

⇒ **Nom de famille et prénom de l'apprenant(e) en cuisine** :

Date de naissance : / /

Etablissement de formation :

Classe (joindre certificat scolarité) :

Adresse Mail :

Téléphone portable :

Date et signature :

⇒ **Nom de famille et prénom du/de la professionnel(le) en restaurant** :

Date de naissance : / /

Etablissement de formation :

Adresse Mail :

Téléphone portable :

Date et signature :

⇒Nom et prénom du/de la professionnel(le) en cuisine :

Date de naissance : / /

Etablissement :

Poste occupé :

Adresse Mail :

Téléphone portable :

Date et signature :

⇒Nom et prénom du/de l'enseignant(e) – formateur/trice :

Date de naissance : / /

Etablissement :

Poste occupé :

Adresse Mail :

Téléphone portable :

Date et signature :

En cochant cette case ET en signant (OBLIGATOIRE), nous attestons vouloir participer au Trophée qui se déroulera **le Jeudi 27 mars 2025 au Lycée hôtelier Montaleau – 2 Bis rue Pierre Semard 94 370 Sucy en Brie.**

En cochant cette case, nous attestons l'acceptation pleine et entière du règlement.

En cochant cette case, vous autorisez à l'Association Better Together, organisateur de ce Concours, à produire et communiquer au public des photographies, vidéos ou captations numériques prises dans le cadre associatif. Les images pourront être exploitées directement par l'Association Better Together sous toutes formes et tous supports connus à ce jour, pour un territoire illimité sans limitation de durée, intégralement ou par extrait et notamment : presse, livre, supports d'enregistrement numérique, exposition, publicité, projection publique, concours, site internet, et publications sur les réseaux sociaux. (Art 9 du Code Civil – Droit à l'image).

COORDONNÉES



www.associationbettertogether.com
associationbettertogether@gmail.com

